



1, rue du Général Leclerc  
77400 POMPONNE  
Tél. : 01 60 07 78 22  
[mairie@pomponne.org](mailto:mairie@pomponne.org)

## Conseil Municipal Du 21 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, salle Simon Arnauld, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : 27  
Date convocation : 12 septembre 2023  
Présents : 16  
Votants : 24

### ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire

Catherine BARBERO, Laurence AUDIBERT, Marie-Agnès DESCOUX, Ngoc Loi TRAN, Fanny BILLY, Adjoint

Sandrine MARTINS, Isabelle JODIN, Charlotte LE MAITOUR, Isabelle DUPRÉ, Brigitte FOULON, Mildred PUISSANT, Hervé GUISE, Jean-Marc LONGEQUEUE, Magali BOUARFE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

### ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Claude SCHAEFFER a donné pouvoir à Laurence AUDIBERT

Fabrice BUSSY a donné pouvoir à Sandrine MARTINS

Jean-Marc SIOZAC a donné pouvoir à Arnaud BRUNET

Christophe LASSERRE a donné pouvoir à Isabelle DUPRÉ

Jean BÉDU a donné pouvoir à Hervé GUISE

Arnaud SCHMITT a donné pouvoir à Magali BOUARFE

Nathalie BEELS a donné pouvoir à Jean-Marc LONGEQUEUE

Dominique FRANÇOISE a donné pouvoir à Christophe PRUDHOMME

### ETAIT ABSENT EXCUSÉ :

Patrick MICHEL, William NETO DE JESUS, Mapril BATISTA

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Laurence AUDIBERT a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

### **DELIBERATION N° 2023-49 : PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - SUPPRESSION DE POSTES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le budget communal,

VU le tableau des effectifs,

VU l'avis du Comité Technique en date du 29 août 2023,

**CONSIDERANT** la nécessité de supprimer des postes suite à avancements de grade, mutations et changements de filières,

**ENTENDU** l'exposé de Madame Catherine BARBERO, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Communication et à l'administration générale,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,

**A l'unanimité,**

**DECIDE** de supprimer les postes suivants :

Postes supprimés	Quotité	Délibération de Création	Date de création
Agent de maîtrise principal	TC	2003/2/2.1	07/02/2003
ASEM Principal 2ème classe	TC	2016-12	19/02/2016
Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	2017-67	01/12/2017
Adjoint technique territorial	TC	2021-108	20/07/2021
Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	2021-129	15/12/2021
Adjoint technique territorial	TC	2022-37	30/06/2022
Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	2023-09	20/02/2023
Rédacteur territorial	TC	2016-37	30/05/2016
Rédacteur territorial	TC	2021-110	20/07/2021

**DIT** que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 21 septembre 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Torcy le et de la publication, le*

Le Maire  
A. BRUNET



Le Maire,

Arnaud BRUNET

Accusé de réception en préfecture  
077-217703727-20230921-2023-49-DE  
Date de télétransmission : 25/09/2023  
Date de réception préfecture : 25/09/2023